

Gazette du Palais

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore
 Président : François-Xavier Charvet
 Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain
 Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz
 Rédacteur en chef adjoint : Iris Joussea
 Rédacteurs : Catherine Berlaud,
 Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach
 Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
 Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
 Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17
 Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué
 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
 Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60
 Courrier : redactiongp@lextenso-editions.fr

Tarifs 2015

* Prix TTC au n°

Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €

Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 334,89 € TTC

Recueils + table seuls : 362,46 € TTC

Journal, recueil + table : 487,02 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 389 €

Journal, recueil + table : 605 €

Éditeur : LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY
 SA au capital de 98 460 €
 Président : François-Xavier Charvet
 Directeur Général : Pierre-Yves Romain
 12, place Dauphine 75001 Paris

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Direction artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
 sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
 courriel en format word à redactiongp@lextenso-editions.fr
 et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas
 de page et espaces compris). Nous vous remercions
 par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
 ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
 La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
 communiqués.

Actualité 6

Doctrine 9

- La mention des causes d'interruption de la prescription
 dans les contrats d'assurance
étude par Laëtitia HOUDART 9

Jurisprudence 13

- Clause de renvoi pour l'information sur la prescription et la déchéance,
 et questions claires et précises pour la déclaration du risque
note par David NOGUÉRO sous Cass. 2^e civ., 22 oct. 2015 13
- Qualité de l'emprunteur et obligation d'alerte du prêteur
 en matière d'assurance
note par Xavier LEDUCQ sous Cass. 1^{re} civ., 30 sept. 2015 21
- Chronique de jurisprudence de droit des assurances
*sous la direction de Bernard CERVEAU
 avec la collaboration de Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD,
 Xavier LEDUCQ, Jean-Gaston MOORE et David NOGUÉRO* 25